

Échelle de gravité des événements indésirables

Type d'événement	INCIDENT Aucun usager touché		ACCIDENT Usager touché								Indéterminé
	A	B	C	D	E1	E2	F	G	H	I	
Particularité	Aucun usager identifié sur la déclaration		Sans conséquence		Présence de conséquence temporaire			Présence de conséquence permanente Événement sentinelle			Ne pas utiliser Vous référez à votre conseillère à la gestion des risques au besoin
Description et exemples	Aucun événement n'est survenu, mais la situation est à risque d'en générer • Dégât d'eau	Un événement est survenu, mais l'utilisateur n'a pas été touché • Mauvais médicament servi par la pharmacie, mais erreur constatée avant l'administration	Présence d'inconvénients; qui ne requièrent aucune intervention additionnelle (ni premiers soins, ni surveillance, ni test ou examen, ni modification du PTI) • Bris d'effet personnel	Interventions additionnelles requises pour confirmer l'absence de conséquence (surveillance, tests ou examens physiques, modification du PTI) • Chute sans blessure	Interventions non spécialisées effectuées sur place (premiers soins, pansement, glace, désinfection, manœuvre de Heimlich) • Déchirure cutanée • Chute avec blessure mineure • Obstruction respiratoire sans complication	Interventions spécialisées, sans impact sur la nécessité/durée d'hospitalisation (imagerie médicale, consultation, examen de laboratoire) • Points de suture • Radiographie pour confirmer l'absence de fracture	Interventions spécialisées nécessitant une hospitalisation ou qui en prolonge la durée • Radiographie confirme une fracture nécessitant une chirurgie	Conséquence permanente sur ses fonctions physiologiques, motrices, sensorielles, cognitives ou psychologiques (altération ou diminution de l'autonomie, perte de fonction) • Incapacité de se mobiliser seul depuis l'événement	Interventions de maintien à la vie requises (intubation, ventilation assistée, réanimation cardio-respiratoire) • Chute avec hémorragie intracrânienne	Conséquences contribuant au décès de l'utilisateur • Dose létale de médicament • Suicide	
Divulgaration	Non applicable		Facultative mais recommandée		Obligatoire : verbale et au dossier						
Analyse sommaire	En tout temps										
Analyse détaillée	Seulement lors d'événement sentinelle						Obligatoire sur le Formulaire 2 <<Analyse détaillée>>				
Mesure de soutien	Non applicable			À offrir							
Communication	Aviser la conseillère à la gestion des risques si besoin (préférable à partir de E2)						Obligatoire sur le Formulaire 1 <<Avis d'événement à risque élevé ou sentinelle>>				
Identification et application des mesures préventives	En tout temps										
Délais d'acheminement des formulaires	<u>En tout temps</u> :		Formulaire de déclaration d'incident/accident (AH-223-1) : 72 heures				Analyse sommaire : 14 jours				
	<u>Lors d'événement sentinelle</u> :		Formulaire 1 <<Avis d'événement à risque élevé ou sentinelle>> : 24 heures				Formulaire 2 <<Analyse détaillée>> : 72 heures				
En tout temps : Tout événement pouvant mener à une poursuite ou réclamation doit être signalé au gestionnaire de risque de l'établissement ou au directeur de garde en dehors des heures ouvrables											